

# Mandat privé Fidelity Croissance mondiale \$ US

## STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	4 avril 2023
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice combiné <sup>2</sup>
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	1,08 % au 30 novembre 2023

## GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

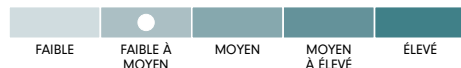
### GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk  
David Wolf

## Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Offre une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe, ainsi qu'à un large éventail de fonds sous-jacents axés sur différentes régions et différents styles de placement.
- Procure un accès à des catégories d'actifs distinctes, comme des secteurs offrant une protection contre l'inflation et des secteurs à revenu fixe non traditionnels.
- Bénéficie de l'expertise de l'équipe de répartition mondiale de l'actif et l'accès aux ressources mondiales de Fidelity.

## CLASSIFICATION DU RISQUE<sup>3</sup>



## FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT<sup>1</sup> (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M\$	17,5

## CODES DU MANDAT

### DOLLAR AMÉRICAIN

SÉRIE F	SÉRIE F8	SÉRIE F5
7671	7673	7672

## Rendement - \$ US\*

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série F, après déduction des frais.

### Rendement par période standard (%) 30 juin 2024

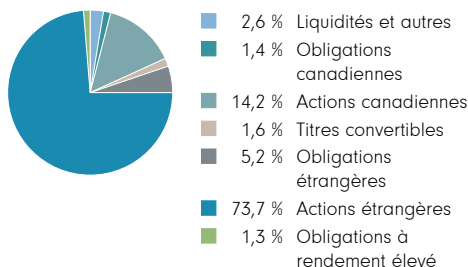
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	Création
Mandat	0,51	1,49	10,18	18,22	18,61

### Rendement par année civile (%) 30 juin 2024

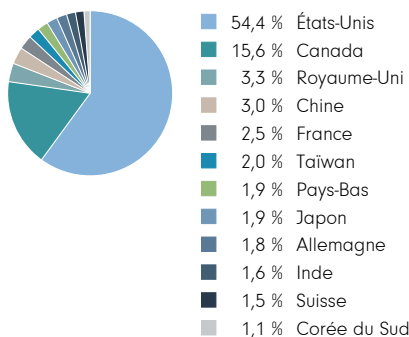
	CA
Mandat	10,18

\*Le rendement déclaré est basé sur les rendements en dollars américains. Pour les investisseurs en dollars canadiens, le rendement déclaré variera en fonction du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain au fil du temps.

## COMPOSITION DE L'ACTIF - au 31 mai 2024



## COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 31 mai 2024



## COMPOSITION SECTORIELLE

### au 31 mai 2024

17,3 %	Technologie de l'information
13,6 %	Produits financiers
12,0 %	Industrie
8,9 %	Consommation discrétionnaire
7,6 %	Matériaux
6,9 %	Soins de santé
6,3 %	Services de communication
6,8 %	Multisectoriel
5,4 %	Énergie
3,9 %	Produits de première nécessité
2,5 %	Immobilier
2,0 %	Services collectifs

## Mandat privé Fidelity Croissance mondiale \$ US (suite)

### DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 MARS 2024

iShares Core S&P 500 ETF – Multisectoriel	
Meta Platforms – Services de communication	
Nvidia – Technologie de l'information	
Microsoft – Technologie de l'information	
Amazon.com – Consommation discrétionnaire	
iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux	
Taiwan Semiconductor Manufacturing – Technologie de l'information	
Eli Lilly and Company – Soins de santé	
Berkshire Hathaway (cat. A) – Produits financiers	
Canadian Natural Resources – Énergie	
<b>Nombre total de titres</b>	<b>3 058</b>
<b>Dix principaux titres – Total</b>	<b>19,1 %</b>

### Mandat privé Fidelity Croissance mondiale

- Une solution de base conçue pour les investisseurs qui recherchent une exposition aux actions et aux titres à revenu fixe.
- Le Mandat investit sur les marchés mondiaux, offrant aux investisseurs canadiens l'avantage d'investir dans différents pays et secteurs.
- Le Mandat propose une démarche combinant de multiples catégories d'actifs traditionnellement peu corrélées les unes aux autres, ce qui peut réduire la volatilité.
- Le portefeuille fait appel à une répartition active de l'actif à multiples dimensions afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

### Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.
- 2 L'indice de référence combiné du Fonds regroupe l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada à 65 %, l'indice composé plafonné S&P/TSX à 20 %, et l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 15 %.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 juin 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.